

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD BOUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Avril 1886

Les recours en grâce, suppliques et pétitions à l'adresse de S. A. S. le Prince doivent être remis ou envoyés à M. le Secrétaire d'Etat.

Toute demande qui suivra une autre voie est exposée à rester sans réponse.

NOUVELLES LOCALES

S. M. le Roi des Belges a nommé Chevaliers de l'Ordre de Léopold :

MM. Robyns d'Inkendaële et Edmond Blanc, Commissaires de la Principauté à l'Exposition Universelle d'Anvers ; M. Estor, Secrétaire de cette Commission ; M. Depelley, Secrétaire de la Légation de Monaco à Paris, et M. Charles Jolivot, exposant.

M. G. Noblemaire, directeur des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, est venu hier à Monaco, accompagné du docteur Devilliers, médecin en chef de la C<sup>ie</sup> P.-L.-M., et de M. Bougenot, inspecteur de l'exploitation à Nice, pour s'assurer de l'état des victimes de l'accident du 10 mars qui ont été recueillies à l'Hôtel-Dieu et dans des hôtels ou villas de la Principauté.

Ces visites, faites en présence de la plupart des médecins de Monaco, ainsi que de M. le Maire, président de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu, ont permis de reconnaître une amélioration progressive dans la situation de ces blessés. Plusieurs d'entre eux, complètement rétablis, ont déjà pu quitter Monaco.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1886 a été de . . . . 61,418  
Il n'était, en mars 1885, que de . . . . 53,422

Différence en faveur de 1886 . . . . 7,996

La semaine théâtrale qui vient de s'écouler nous a réservé un des plus jolis spectacles que nous ayons encore eus : le *Nouveau Seigneur du Village*, de Boïeldieu, et les *Rendez-vous Bourgeois*, de Nicolo.

Le *Nouveau Seigneur*, opéra comique en un acte, est une des œuvres les plus aimables de Boïeldieu. Représentée pour la première fois le 29 juin 1813 sur la scène du théâtre Feydeau, cette charmante production, dans laquelle brillent d'un vif éclat les qualités de l'auteur de la *Dame Blanche*, eut un succès complet ; elle est toujours entendue de nos jours avec un grand plaisir, tant la musique en est gracieuse.

Nous citerons particulièrement le duo entre Frontin et Babet : *Vous n'êtes plus à votre place*, tout à fait ravissant ; l'ensemble dans lequel le bailli poursuit sa harangue : *Ainsi qu'Alexandre le Grand*, et qui est un morceau de haute comédie musicale ; le duo du *Chambertin*, dont l'instrumentation est si spirituelle et si amusante dans les détails, et les couplets : *Ah ! vous avez des droits superbes*, très bien dits par M<sup>lle</sup> Maria Herman. M. Arsandaux a été applaudi dans le rôle de Frontin.

Les *Rendez-vous Bourgeois*, opéra bouffe en un acte, ont été joués avec verve par M<sup>me</sup> Noëmi Vernon, Authié et Darly, MM. Chalmin, Vernouillet, Philippon, etc.

Ce soir 6 et samedi 10 avril, le *Voyage en Chine*.

Jeudi 8 Avril 1886, à 2 h. 1/2

19<sup>e</sup> et AVANT-DERNIER

CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. Arthur STÉCK

- Symphonie en si mineur* . . . . . F. Schubert.  
Œuvre posthume (1<sup>re</sup> audition).  
A. Allegro moderato — B. Andante con moto.
- Ouverture de *Sigurd* . . . . . E. Reyer.  
(2<sup>e</sup> audition).
- Le Rouet d'Omphale* . . . . . C. Saint-Saëns.  
(Poème symphonique).
- Sérénade pour instruments à cordes* . . . . . Beethoven.  
A. Tempo di marcia — B. Polonaise —  
C. Andante et variations — D. Finale.
- Première Suite d'Orchestre* . . . . . J. Massenet.  
(1<sup>re</sup> audition).  
A. Pastorale et fugue — B. Variations —  
C. Nocturne — D. Marche et Strette.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE TROISIÈME SÉRIE

Mardi 30 mars 1886

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.  
Gagnée par M. Halford.

PRIX DE L'ESTÉREL. — Un *Objet d'art*, ajouté à une entrée de 50 francs. 30 % au second sur les entrées. — 6 pigeons à 25 mètres. — 2 manqués, hors concours.  
23 tireurs inscrits, sur lesquels 4 ont tiré à 26 mètres : MM. le baron de Saint-Trivier, Halford, le comte de Montecupo et Lepaulle ; et 9 à 27 mètres : MM. Hall, Gordon Smith, Edgard Murphy, Kennedy, baron de Saint-Clair, Sutcliffe, lord de Clifford, Grace et Paul Gervais. Autres tireurs : MM. le capitaine Selwing, Richardson, Salting, Crombez, Ador, de Fontaine, James, le comte de Châteaubriand, Boyd et le colonel de Paget.

1<sup>er</sup>, Lord de Clifford ; 2<sup>e</sup>, M. Sutcliffe.

Autres poules gagnées par M. le baron de Saint-Trivier. MM. Paul Gervais et Barkley.

Samedi 3 avril

PRIX DU PIGEONNIER (handicap). — Un *Objet d'art*, ajouté à une entrée de 50 francs. 30 % au second sur les entrées. — 6 pigeons. — 2 manqués, hors concours.  
17 tireurs inscrits. A 27 mètres 1/2 : lord de Clifford ; à 27 mètres : MM. Kennedy et Paul Gervais ; à 26 mètres 1/2 :

M. Sutcliffe ; à 26 mètres : MM. Grace, le comte de Montecupo, Murphy, le baron de Saint-Clair ; à 25 mètres 1/2 : MM. Hall et baron de Saint-Trivier ; à 25 mètres : M. Gordon Smith ; à 23 mètres 1/2 : MM. de Fontaine et le colonel de Paget ; à 23 mètres : MM. le comte de Châteaubriand, Crombez, Lepaulle, Halford.

1<sup>er</sup>, Lord Westbury ; 2<sup>e</sup>, M. Bankley.

Autres poules gagnées par lord de Clifford, Bankley et Finck.

Troisième Concours de Tir au Pistolet

MM. Jameron, premier, 43 points ; D. Mérillon, second, 41 points ; de Ferraris, troisième, 34 points ; Colonel Gordon Cumming, 30 points.

Troisième Concours de Tir au Fusil de chasse (Sanglier)

MM. Foccart, premier, 41 points ; C<sup>ie</sup> de Montecupo, second, 41 points ; lord de Grey, troisième, 40 points ; colonel Gordon Cumming, quatrième, 38 points.

Les journaux de Menton signalent des expéditions de gibier vivant arrivées ces jours derniers à la gare de Roquebrune, à destination du Cap-Martin.

Chevreaux, faisans, lapins, pigeons sont dirigés vers la Dragonnière, convertie en parc. Ces gibiers sont destinés à peupler le bois du Cap-Martin, où M. Blondin organisera, à la saison prochaine, des chasses appelées sans doute à un grand succès.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Fréjus.** — Les journaux du Var nous donnent des renseignements biographiques sur M<sup>gr</sup> Oury évêque de Fréjus né le 3 mai 1842 à Vendôme (Loir-et-Cher.) Il entra dans l'aumônerie de la marine en 1869, et fut successivement aumônier des corvettes cuirassées la *Jeanne d'Arc*, l'*Atalante*, la *Revanche* et l'*Armide*.

Nommé évêque de la Guadeloupe le 31 décembre 1884, il fut préconisé le 27 mars 1885 et sacré le 21 juin suivant. Nommé le 2 mars à l'évêché de Fréjus, le Souverain Pontife a ratifié sa nomination. Nature fine et distinguée, dit la *Sentinelle du Midi*, intelligence manifestement supérieure, caractère bon, condescendant, modéré, au courant de tous les besoins de l'époque actuelle, aptitude particulière dans la conduite des hommes et l'administration des affaires, d'une parole toujours agréable et facile, le nouveau prélat joint à toutes ces qualités un grand esprit de foi et une piété aussi douce qu'éclairée.

**Cannes.** — Régates internationales des 15 et 16 avril 1886, données par la Société des régates de Cannes, sous le patronage de l'Union des Sociétés Nautiques de la Méditerranée.

PREMIÈRE JOURNÉE (VOILE)

Yachts (règlement, jauge et allégeance de la U. S. N. M.) :

1<sup>re</sup> classe — 20 tonneaux et au-dessus

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or offerte par le ministre de la marine et 500 fr. — 2<sup>e</sup>, médaille vermeil et 300 fr. — 3<sup>e</sup>, médaille argent et 200 fr.

2<sup>e</sup> classe. — De 10 à 20 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, médaille vermeil et 450 fr. — 2<sup>e</sup>, médaille vermeil et 200 fr. — 3<sup>e</sup>, médaille argent et 150 fr.

3<sup>e</sup> classe. — De 5 à 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, médaille argent offerte par le ministre de la marine et 400 fr. — 2<sup>e</sup>, médaille argent et 175 fr. — 3<sup>e</sup>, médaille argent et 125 fr.

4<sup>e</sup> classe. — De 2 à 5 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, médaille vermeil et 300 fr. — 2<sup>e</sup>, médaille argent et 150 fr. — 3<sup>e</sup>, médaille argent offerte par M. Sales-Girons et 100 fr.

5<sup>e</sup> classe. — De 1 1/2 à 2 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, médaille vermeil et 200 fr. — 2<sup>e</sup>, médaille bronze et 100 fr. — 3<sup>e</sup>, 50 fr.

6<sup>e</sup> classe. — Au-dessous de 1 1/2 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, médaille vermeil offerte par M. Sales-Girons et 150 fr. en espèces — 2<sup>e</sup>, médaille bronze et 80 fr. — 3<sup>e</sup>, 60 fr. — 4<sup>e</sup>, 40 fr. — 5<sup>e</sup>, 20 fr.

**Bateaux de service et de travail** (règlement de la Société des Régates de Cannes) :

7<sup>e</sup> classe. — Lesteurs

1<sup>er</sup> prix, un chronomètre boussole et 200 fr. — 2<sup>e</sup>, 150 fr. — 3<sup>e</sup>, 100 fr.

8<sup>e</sup> classe. — Pêcheurs

1<sup>er</sup> prix, un réveil marine et 140 fr. — 2<sup>e</sup>, 80 fr. — 3<sup>e</sup>, 50 fr. — 4<sup>e</sup>, 30 fr.

9<sup>e</sup> classe. — Plaisance

1<sup>er</sup> prix, un réveil marine et 125 fr. — 2<sup>e</sup>, 75 fr. — 3<sup>e</sup>, 50 fr. — 4<sup>e</sup>, 25 fr.

DEUXIÈME JOURNÉE (VOILE ET AVIRON)

**Yachts, prix d'honneur.** — Course d'ensemble réservée à tous yachts ayant pris part aux courses de la journée précédente (règlement, jauge et allégeance de la U. S. N. M.) :

1<sup>er</sup> prix, diplôme, médaille vermeil de la U. S. N. M. et 500 fr. offerts par S. A. R. le grand-duc de Mecklembourg — 2<sup>e</sup>, diplôme et médaille argent de la U. S. N. M. et 200 fr. offerts par M. le comte de Paris — 3<sup>e</sup>, diplôme, médaille bronze de la U. S. N. M. et 100 fr. offerts par S. A. R. le comte de Caserte.

**Embarcations de l'escadre (avirons)**

*Avirons (pêcheurs)*

8 avirons : 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. — 2<sup>e</sup>, 50 fr. — 3<sup>e</sup>, 25 fr.  
6 avirons : 1<sup>er</sup> prix, 80 fr. — 2<sup>e</sup>, 40 fr. — 3<sup>e</sup>, 20 fr.  
Mousses : 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. — 2<sup>e</sup>, 10 fr.

**Nice.** — Les fêtes de la Mi-Carême qui ont eu lieu à Nice mardi, mercredi et jeudi derniers (corso blanc, batailles de fleurs, veglione, fête vénitienne et feu d'artifice) ont été assez réussies et animées.

Des bannières ont été décernées, pour l'élégance de leurs équipages, à M<sup>me</sup> la duchesse de Beaufremont, le prince de Lichtenstein, le comte de Meden, M. Tschegoleff, M. Albin de Lerche, M. Brüderer, M. Goël, M<sup>mes</sup> Léon, Pelletier et d'Avignon.

— Rappelons que les régates internationales de Nice auront lieu demain mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 avril.

**Villefranche.** — L'avisole *Corsu*, commandé par le lieutenant de vaisseau Sicard, est arrivé en rade de Villefranche.

Ce bâtiment assistera aux régates de Nice et de Cannes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La mi-carême, servie par un ciel sans nuages et un soleil éclatant, a eu, cette année, un entrain et une animation qui ont prouvé que Paris, en dépit des doctrines pessimistes en cours, ne demandait qu'à s'amuser. Les cavalcades, organisées par des industriels et les diverses sociétés des marchés de Paris, ont laissé bien loin derrière elles les somptuosités carnavalesques des anciens cortèges du bœuf gras. Dans ce défilé, la prime appartient à la maison Crespin, dont les douze chars, d'un caractère très pittoresque, escortés par des cavaliers et des fantassins revêtus de costumes de toutes les époques et par cinq corps de musique fort bien dirigés, n'ont pas peu contribué à donner à la journée un air de fête que n'avait pas rencontré le mardi-gras. Aussi la foule, qui s'était portée en masse au dehors, a-t-elle fait le plus chaleureux accueil à ces brillantes manifestations, véritables fêtes ambulantes.

Pendant que les cortèges de la mi-carême amenaient les passants sur les trottoirs, et que les fanfares joyeuses éclataient à tous les coins de rue, l'Académie française, fermant l'oreille aux échos du dehors, tenait séance et adoptait les conclusions du rapport de M. Mézières pour les prix Bordin et Marcelin Guérin. En conséquence, le prix Bordin a été partagé entre le comte de Reiset pour son ouvrage : *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, et le comte de Baillon, pour son *Histoire de Marie-Anne-Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*.

Le prix Marcelin Guérin est aussi partagé par portions égales de mille francs chacune entre MM. Desjardins, Léopold, Limayrac, Boscowitz, Jules Favre et Lepetit de Julleville. A cette même séance, on s'entretenait beaucoup de la candidature du comte Othenin d'Haussonville pour le fauteuil du comte de Falloux. Le candidat est le fils du feu comte d'Haussonville, qui mourut académicien, et le neveu du duc de Broglie, immortel à son tour, comme le fut son père.

Malgré nos prétentions républicaines, nous n'en sommes pas moins, au fond, la nation la plus dynastique qui soit. Si l'on en doutait, on n'aurait qu'à considérer combien les fils fleurissent chez nous et quels rôles ils tiennent dans le monde de la politique, des lettres ou des arts. Tous les partis ont leurs fils qui continuent le commerce de leurs pères, et le parti démocratique en compte à lui seul plus que les autres. Quoi qu'il en soit, le nouveau candidat à l'Académie avait bien ce sentiment de la force de l'acte de naissance à notre époque quand, encore au collège, il disait dans un groupe de camarades parlant de leur avenir :

— Moi, mon père me destine à la députation et à l'Académie française.

— Une carrière assise alors, lui répliqua un camarade.

M. d'Haussonville n'est pas à la Chambre, mais je parierais assez gros en sa faveur qu'il sera à l'Académie !..

Le Concours hippique a ouvert ses portes, à la grande satisfaction du monde du sport et de l'élégance dont il forme le rendez-vous annuel d'élection. Le Concours a remplacé pour la mode le fameux défilé de Longchamps d'autrefois, et c'est là que les beautés du monde pour de vrai et du monde pour rire étalent quotidiennement leurs toilettes et leurs séductions aux yeux de leurs admirateurs ordinaires. Cette partie du spectacle n'est pas la moins goûtée et ne contribue pas peu à la vogue de plus en plus accentuée des réunions du Palais de l'Industrie.

Nos élégantes ont bien besoin, d'ailleurs, du Concours pour se rencontrer, car la mort de la comtesse de Chambord a fait fermer les salons de Paris et contremander toutes les réceptions de la mi-carême. Il n'y a point eu de jeux ni de ris, cette semaine, pour nos mondaines aristocratiques, et les quadrilles et les valses leur ont été interdits pour cause de deuil. Soyez tranquilles, elles se rattraperont à Pâques, et la saison n'en prendra que plus d'éclat et plus d'entrain. On mettra les fêtes doubles, et au total le plaisir n'aura rien perdu de ses droits.

En attendant, il y avait foule samedi au service solennel que M. le comte de Paris a fait célébrer à l'église Saint-François-Xavier, pour le repos de l'âme de M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord.

Le chef de la maison de Bourbon-d'Orléans, retenu à Cannes par la santé, — en bonne voie de rétablissement du reste, — de sa quatrième fille, la princesse Louise âgée de quatre ans, était représenté à cette cérémonie par le duc de Chartres. Le duc de Nemours et les différents princes de la branche des Bourbons de Naples présents à Paris figuraient également parmi les assistants.

Le duc d'Alençon, fils du duc de Nemours et beau-frère de l'Impératrice d'Autriche, s'était rendu à Goritz pour la cérémonie des obsèques de l'auguste défunte.

Dans le monde des lettres, on a été vivement impressionné cette semaine par la mort d'un jeune écrivain, M. Robert Caze, qui a succombé à trente ans aux suites d'une blessure reçue dans un duel causé par une discussion littéraire.

Les rencontres de nos jours ont bien rarement un dénouement aussi funèbre, et on a beaucoup épilogué

sur le duel de tous côtés, ces jours-ci, à propos de cette fin si triste et si inattendue.

Nous convenons aisément que cette coutume est un reste de barbarie, qu'elle ne prouve rien, qu'elle ne tranche rien, qu'elle ne satisfait personne, et que la vie d'un homme est faite pour autre chose que pour être exposée sous de futiles prétextes. Mais puisque tels que nous sommes, le duel est inévitable, puisque la crainte d'un coup d'épée est encore dans notre société mal équilibrée le meilleur porte-respect, puisque le préjugé n'a pas disparu de nos mœurs, nous voudrions au moins qu'un galant homme ne se battît que dans des circonstances graves et ne se rendît pas sur le terrain pour des questions de points ou virgules ! Que diable ! les gens de lettres ont la plume pour régler leurs querelles littéraires, et un nouveau roman de l'auteur de *l'élève Gendrevain* et de la *Semaine d'Ursule* aurait bien mieux fait pour prouver sa valeur que les malencontreux coups de canne qui l'ont amené sur le terrain, puis, après quelques semaines de souffrances, au cimetière.

Mais, comme le disait très justement, samedi, M. Henri Rochefort, quatre-vingt-onze fois sur quatre-vingt-douze, quand on se bat, c'est pour la galerie. Supprimez la galerie, vous abolissez le duel. Malheureusement, par le temps de publicité envers et contre tout où nous vivons, allez donc prier la galerie de rentrer dans la coulisse !..

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

LE DIAMANT

Quoique le diamant ne soit, d'après les chimistes, qu'un morceau de carbone un peu plus pur que le charbon de nos foyers, il possède toujours pour les profanes un certain attrait, que sa valeur vénale suffirait à expliquer.

Les anciens connaissaient le diamant. A cette époque, les seules mines qui en fournissaient étaient situées dans l'Indoustan, principalement dans le royaume de Golconde, près le Deccan et sur les flancs de la chaîne des Ghattes. Il y a deux siècles encore, plus de 60.000 ouvriers y étaient employés, et quelques-uns de ces gisements donnent encore aujourd'hui un rendement important, bien que la plupart soient épuisés.

En 1725, on découvrit de nouvelles mines de diamants. C'était au Nouveau-Monde, au Brésil, dans la contrée montagneuse qui constitue maintenant la province des Minas-Geraes. On évalue à 13 millions de carats (le carat est un poids de 20 centigrammes) la quantité de diamants déjà retirés de ces gisements, que l'on croit inépuisables.

Un siècle plus tard, en 1829, sur les indications du célèbre voyageur Alexandre de Humboldt, on rencontra en Sibérie divers gisements diamantifères assez importants.

Aujourd'hui enfin, dans le sud de l'Afrique, il existe des mines diamantifères qui sont l'objet d'une exploitation considérable, et dont la découverte est toute récente. Nous extrayons d'un intéressant ouvrage de M. Maurice Chaper, présenté à l'Académie, quelques renseignements sur la découverte et l'exploitation de ces mines de diamants du Cap :

Les champs diamantifères de l'Afrique australe ne sont pas situés dans le voisinage immédiat du Cap de Bonne-Espérance ; ils se trouvent à environ 1,200 kilomètres au nord-est de la ville du Cap. Leur existence était vaguement connue au milieu du siècle dernier ; car, sur une carte dressée par les missionnaires en 1750, on lit sur un point correspondant à leur emplacement actuel la mention suivante : *Ici sont des diamants*. Mais ces indications passèrent inaperçues, et l'attention ne fut appelée de nouveau sur ces richesses minéralogiques qu'en 1867.

A cette époque, la petite fille d'un colon dénicha parmi les racines d'un vieux tronc d'arbre une pierre brillante qu'elle prit pour un joli caillou. C'était à la ferme d'un Boër des environs du fleuve Orange. En passant à cette ferme, un marchand hollandais, nommé Niékert, aperçut ce caillou entre les mains d'un enfant jouant aux billes. Le caillou lui parut singulier : il se le fit donner, sans savoir au juste sa valeur. Il apprit bientôt par des minéralogistes compétents que c'était un diamant, et qu'il pesait plus de 21 carats. Le diamant fut expédié à l'Exposition universelle de Paris. Ce diamant fut acheté par le gouverneur de la colonie du Cap au prix de 12,500 francs. Quelque temps

après, un autre diamant pesant 85 carats fut trouvé dans la même contrée et vendu 1,100 livres sterling (27,500 francs).

Le bruit de ces trouvailles se répandit et fit affluer une foule de chercheurs sur les rives des cours d'eau de cette région; mais on trouva peu de chose jusqu'en 1870, époque à laquelle une autre découverte vint changer la direction des explorations.

Jusqu'alors, on n'avait cherché les diamants que dans le lit des rivières ou dans les alluvions adjacentes. Mais le hasard en fit découvrir ailleurs. On raconte que ce fut en voyant briller des pierres dans le mortier avec lequel avait été bâtie la maison d'un colon hollandais, nommé Du Toit, que l'on devina pour la première fois l'existence de diamants au milieu d'une plaine sablonneuse, à 40 kilomètres environ au sud du Waal. On fouilla alors le sol d'alentour; on y trouva presque immédiatement des diamants en abondance. En quelques jours, plusieurs milliers de travailleurs, abandonnant les terrains humides des bords de la rivière, vinrent s'abattre sur les fouilles commencées dans le champ du fermier Du Toit, appelé désormais *Du Toit's pan*.

En multipliant les fouilles tout à l'entour, on trouva à un kilomètre vers le sud, un second gisement analogue; à 3 kilomètres vers le nord-est, un troisième gisement; enfin, à 1 kilomètre 1/2 de ce dernier point, un quatrième gisement, beaucoup plus riche et plus grand que les précédents, qui, après avoir été désigné sous divers noms, a reçu celui de *Kimberley*, qu'il a conservé.

La surface de ces gisements se compose d'une dernière couche jaunâtre dont le maniement donnait déjà un assez bon rendement en diamants. Au-dessous de cette première couche s'en trouvait une seconde, formée d'une terre bleue, sorte de boue diamantifère où le diamant se trouvait en plus grande abondance.

Les divers gisements attaqués depuis quinze ans ont été soumis à des excavations telles qu'ils sont devenus d'immenses carrières de 100 à 200 mètres de diamètre et d'une profondeur à peu près égale. A mesure que les fosses d'extraction sont devenues plus profondes, il a fallu obvier aux éboulements, employer des moyens de traction plus puissants, accélérer le travail d'abattage à l'aide d'agents explosifs, installer des puits de mine s'ajoutant aux travaux d'exploitation à ciel ouvert.

L'exploitation pour laquelle, au début, chaque mineur se contentait d'une pioche et d'une pelle, prit peu à peu un caractère complètement industriel. Il fallut un outillage compliqué, un personnel très nombreux, mineurs, chauffeurs, mécaniciens, manœuvres, et des capitaux considérables. Des associations de plus en plus puissantes se formèrent; la France ne resta pas étrangère à ce mouvement, car une compagnie parisienne, dirigée par M. Porgès, se rendit acquéreur de la plus grande partie des mines de Kimberley, et son bénéfice net atteint chaque année la somme d'environ deux millions de francs.

On évalue à 40 millions de livres sterling (un milliard de francs) la valeur vénale sur place des diamants fournis depuis quinze ans par les mines du Cap. Cette production énorme a fait beaucoup baisser le prix du diamant. Le prix moyen du carat est tombé de 3 livres sterling (75 francs) à 15 schellings (un peu moins de 19 francs.)

Une cause qui fait aussi baisser le prix des diamants, c'est que 15 à 20 pour cent de ceux qui sont livrés à l'exportation sont le produit de vols, ce qui abaisse assez sensiblement le prix de vente, par suite des taux minimes auxquels les voleurs cèdent leur butin. Un mode de vol fort en usage consiste à avaler la pierre qu'on a soustraite. Ou bien encore on la cache dans la pâte qu'on jette à un chien: des complices, postés à cet effet, entraînent le chien, le tuent, l'ouvrent et s'emparent du diamant. Tous ces subterfuges ont amené une législation spéciale et une réglementation rigoureuse du trafic des diamants dans le district de Kimberley.

Avant la découverte du diamant dans l'Afrique centrale, toute la région du Waal n'était presque qu'un désert. Aujourd'hui, elle est peuplée par des milliers de travailleurs. La ville de Kimberley doit son existence même à la découverte des gisements diamantifères. Pourtant, à l'heure actuelle, elle tremble pour sa prospérité. Elle se demande avec inquiétude si quelque autre district ne fera pas tout à coup sa découverte de terre bleue diamantifère, et si alors l'avalissement des prix (qui a déjà obligé de suspendre l'exploitation de quelques-uns des terrains les moins riches) n'absorberait pas la plus belle partie de son bénéfice.

En ce monde, il n'y a pas de bonheur parfait.

VARIÉTÉS

LA FORCE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX

L'homme est susceptible d'efforts musculaires passagers très considérables. Beaucoup de portefaix transportent des fardeaux de 400, 500 kilogr. On cite un fort de la Halle qui paria un jour qu'il porterait quatre sacs de farine. Il marcha très bien avec trois sacs; mais quand il fut chargé du quatrième, il tomba brisé sous cette charge de 636 kilogr. On voit assez souvent des acrobates soulever des poids de 800 à 900 kilogr.

La force musculaire des doigts est particulièrement étonnante. Certaines personnes plient en deux une pièce de 1 franc, saisie entre le pouce et l'index de chaque main; il faudrait, pour produire le même effet, charger le milieu de la pièce portée sur deux appuis, d'un poids de 70 kilogr. On voit de même écraser entre les doigts des noyaux d'abricot; la pression développée dans ce cas équivaut à plus de 300 kilogr. C'est énorme.

Nos muscles sont, comme on le voit, d'une puissance remarquable; ils peuvent développer accidentellement une force supérieure à celle d'une machine de plus de 2 chevaux-vapeur. Un très bon sauteur, pesant 60 kilogr., peut s'élever sans élan à une hauteur de 1<sup>m</sup>60. Le travail effectué ainsi en une demi-seconde à peu près se mesure en multipliant le poids du sauteur par la hauteur à laquelle il s'élève. Il est donc de 96 kilogrammètres; il correspond au travail d'une machine à vapeur de 2 chevaux et un quart.

La vitesse ordinaire d'un homme au pas, en plaine, est de 1<sup>m</sup>66 par seconde, soit 6 kilomètres par heure.

On arrive facilement à faire 2 mètres par seconde, soit 7,200 mètres par heure. Les coureurs exercés parcourent jusqu'à 7 mètres par seconde, ce qui fait 25 kilomètres à l'heure. Comme résultat moyen, on peut dire qu'un homme bien portant peut faire dans sa journée 40 à 60 kilomètres à des vitesses comprises entre 5 et 6 kilomètres. Nous parlons ici de l'homme non chargé; quand le marcheur porte un fardeau, l'espace qu'il peut parcourir diminue très vite avec le poids transporté. L'allure n'est pas sensiblement modifiée quand la charge n'excède pas 15 kilogrammes; elle l'est complètement quand elle dépasse 20 à 30 kilogrammes, et elle varie selon le mode de transport et la distribution du fardeau par rapport à l'axe du corps.

Coulomb dit que les colporteurs règlent leur marche de façon à parcourir 20 kilomètres par jour avec une charge de 45 kilogr. Les chargeurs de houille font en huit heures environ 21 kilomètres, dont moitié sans charge, moitié avec une charge de 85 kilogr. Le soldat français, chargé de 15 à 20 kilogr., parcourt en plaine 1<sup>m</sup>083 par seconde. La journée de marche ne doit pas dépasser 27 à 32 kilomètres, et même dans ces conditions, il faut accorder aux hommes un jour de repos sur cinq ou six de marche.

L'homme, en marchant, élève son centre de gravité à chaque pas. Le travail mécanique dépensé est donc égal au poids du marcheur, multiplié par la hauteur de cette élévation et multiplié par le nombre de pas. L'élévation du centre de gravité à chaque oscillation produite par la marche est d'environ 0<sup>m</sup>037. Un homme de 70 kilogr., faisant 1,200 pas par kilomètre et parcourant 50 kilomètres par jour, effectuera donc un travail de 155,400 kilogrammètres. Les auteurs anglais admettent que le travail mécanique de la marche libre en plaine est représenté par les 0,0484 du produit du poids du piéton par la distance parcourue.

L'homme qui gravit sans charge un escalier dont les marches ont pour hauteur 0<sup>m</sup>15, ou, ce qui revient au même, gravit une rampe modérée sur une bonne route, peut au besoin continuer ce travail huit heures. Il effectue ainsi 280,000 kilogrammètres... C'est un maximum. Si l'homme est chargé, le travail utile diminue au moins de moitié. Ainsi, un porteur de bois

de chauffage à Paris monte en général 4,500 kilogrammes de bois à 12 mètres de hauteur en 90 voyages de 50 kilogrammes chacun; de ce chef, il effectue un travail de 54,000 kilogrammètres; il s'élève lui-même à la même hauteur, ce qui fait encore 70,200 kilogrammètres, soit en tout seulement 124,200 kilogrammètres.

Les hommes qui halent les bateaux de 27<sup>m</sup> de longueur sur 5<sup>m</sup> de largeur, avec un tirant d'eau de 1<sup>m</sup>10, ne font guère que 210,000 kilogrammètres. Ils parcourent 975<sup>m</sup> à l'heure en moyenne, et leur effort n'est pas beaucoup supérieur à 20 kilogrammètres. L'effort de traction exercé par un homme sur une voiture à bras ne doit pas dépasser 5 kilogr., si la distance à franchir est un peu grande. Pour des voitures de 500 kilogr., chargement compris, l'effort est de 12 kilogr.; mais la fatigue est excessive, et l'homme ne peut parcourir ainsi que quelques kilomètres. Les rouleurs de brouette dans les travaux de terrassement entraînent 110 kilogr. en moyenne; avec des relais de 20 mètres et des rampes de 0<sup>m</sup>08, les bons rouleurs font 10 kilomètres par jour, moitié avec charge, moitié à vide. Le travail s'élève environ à 200,000 kilogrammètres.

Un ouvrier agissant sur une manivelle exerce un effort moyen de 8 kilogr. avec une vitesse de 0<sup>m</sup>75 pendant huit heures. Le travail est de 172,000 kilogrammètres seulement. Mais si l'ouvrier effectue l'élévation des matériaux en montant lui-même à vide sur des roues à chevilles, etc., le travail augmente et atteint un maximum de 282,300 kilogrammètres. C'est le meilleur rendement mécanique que l'on puisse obtenir de l'homme. En effet, on met en jeu dans ce cas son poids, et accessoirement l'effort musculaire.

Il résulte des chiffres précédents que, si l'homme peut momentanément développer une force considérable, il ne peut soutenir cet effort longtemps, et en définitive il ne peut, dans les meilleures conditions possibles, qu'effectuer en dix heures un travail de 220,000 kilogrammètres. En une heure, une machine à un cheval-vapeur fait 270,000 kilogrammètres, soit plus qu'un homme en dix heures. On peut donc avancer qu'il faut en général dix hommes pour faire le travail d'une machine d'un cheval-vapeur.

Ce sont les animaux les plus petits qui, relativement, ont le plus de force. C'est un fait qui, bien que paradoxal au premier abord, peut s'expliquer facilement par les lois de l'équivalence, de la chaleur et de la force. L'animal a un rendement thermique d'autant moindre qu'il est plus lourd. L'homme peut traîner les 86 centièmes de son poids; le cheval ne peut traîner que les 66 centièmes de son poids. Le moindre insecte remorque sans peine cinq, dix, vingt fois son propre poids; certains coléoptères font équilibre à une traction qui va jusqu'à quarante-deux fois leur poids. Si un cheval avait, toute proportion gardée, la force d'une donatie, la traction qu'il pourrait opérer serait de 25,000 kilogr. Elle n'est, en moyenne, que de 55 kilogr.

On commence à faire travailler les chevaux dès la fin de la seconde année. Ils rendent des services jusqu'à l'âge de vingt et même de vingt-cinq ans; ils peuvent atteindre un âge plus avancé. Beaucoup de chevaux dépassent la quarantaine. Si l'on en croit la chronique, le cheval de Ferdinand I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne (1504-1564), était encore en bon état à l'âge de soixante-dix ans.

Le poids des chevaux varie beaucoup; les petits chevaux de 1 m. 38 de taille pèsent environ 380 kilogr.; les chevaux moyens de 1 m. 42 de taille pèsent 410 kilogr. et enfin les chevaux de 1 m. 53 de taille pèsent 500 kilogr.

Au repos, la charge que le cheval peut supporter, est extrêmement faible. Le duc de Saxe fit charger, à titre d'expérience, un cheval de poids croissant. L'animal succomba sous la charge de 600 kilogr. En pratique, il convient de ne pas charger le cheval de plus de 100 à 150 kilogr. Le cheval de cavalerie, avec son

cavalier et ses bagages, ne parcourt guère plus de 40 kilomètres par jour. Le chameau peut porter environ 350 kilog.

Au pas, le cheval parcourt de 0 m. 50 à 1 m. 60 par seconde, soit de 1,800 à 5,810 mètres par heure. Le cheval de troupe fait 1 m. 48 par seconde, soit 5,328 mètres par heure. Au trot, un bon cheval ordinaire, attelé à une voiture légère, fait facilement 2 m. 80 par seconde, soit environ 10 kilomètres à l'heure. Au trot, le cheval de troupe fait 2 m. 66 par seconde, soit 9,576 mètres à l'heure. Au galop, le cheval de troupe parcourt 4 m. 44, soit 16 kilom. à l'heure.

Tout le monde sait à quelle vitesse peuvent atteindre les chevaux soumis à un régime spécial d'entraînement. Il n'est pas rare que les chevaux de course parcourent 14 mètres par seconde, presque la vitesse des trains express ordinaires. *Gladiateur*, en 1866, au bois de Boulogne, a parcouru, avec une charge de 55 kil., 3,000 mètres en 3 minutes 35 secondes 4 dixièmes, avec une vitesse moyenne de 13 m. 93. *Glaneur*, en 1869, au bois de Boulogne, a parcouru, avec une charge de 55 kilog., 3,000 mètres en 3 minutes 20 secondes 4 dixièmes, ce qui donne une vitesse moyenne de 14 m. 97. *Consul*, la même année, au bois de Boulogne, a dépassé la vitesse de 16 m. 32. Il a parcouru la petite piste de 1,600 mètres en 1 minute 38 secondes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 mars au 4 avril 1886

NICE, yacht à vap. <i>Sumbeam</i> , angl., c. Brassey,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Mohican</i> , angl. c. Timpson,	id.
MENTON, b. <i>Maria-Italia</i> , ital., c. Canepa,	vin.
TALAMONE, b. <i>Penelope</i> , ital., c. Bertilotti,	charbon.
SAN REMO, b. <i>Angiolina</i> , ital., c. Cerulli,	id.
MARSEILLE, b. <i>Désiré</i> , ital., c. Rapon,	briques.
St-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois à brûler.
CANNES, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord,	sable.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allégre,	id.

Départs du 29 mars au 4 avril 1886

NICE, yacht à vap. <i>Sumbeam</i> , angl., c. Brassey,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Mohican</i> , angl., c. Timpson,	id.
MENTON, b. <i>Maria-Italia</i> , it., c. Canepa,	vin.
SAN REMO, b. <i>Angiolina</i> , it., c. Cerulli,	sur lest.
St-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	id.
ID. b. <i>Désiré</i> , fr., c. Rapon,	id.
CANNES, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allégre,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le jeudi vingt-deux avril 1886, à deux heures de relevée, au siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. — S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 18, 7<sup>me</sup> année (3 avril 1886) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette héraldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *Des excuses, s'il vous plaît*, par Meryem. — *L'Art et les théâtres*, dessins de A. Edelfelt et Hy, légendes de Hy. — *La journée d'une femme du monde*, par X., dessins de Bukoval et Outin. — *Portrait de M. Hetzel*, dessin de R. Poggi. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de Vuillemot. — *Concours hippique*, par J. Mangarett. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert, dessin de Bukoval. — *Chronique du Sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil. — *Petites correspondances*, par Le Commandeur.

Etude de M<sup>e</sup> MARCELLIN MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine

VENTE PUBLIQUE DE MEUBLES

Depuis hier lundi cinq avril courant, à deux heures du soir, dans trois bâtiments sis à Monaco, boulevard de la Condaminé, connus sous le nom de *Hôtel Bristol*, a été reprise et sera continuée les jours et heures suivants, par le ministère de l'huissier soussigné, la vente publique aux enchères du beau mobilier contenu dans les trois villas, comprenant : literie complète, bois d'acajou, armoires à glace, toilettes, fauteuils, divans, bibliothèque, bureaux, lingerie, rideaux, tapis, vaisselle, cristaux, batterie de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus de l'enchère.  
Monaco, le 6 avril 1886.

L'Huissier, MARS.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

BAZAR  
MAISON MODÈLE  
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE  
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1886

1 vol. petit in-8°, de 304 pages, cartonné.  
PRIX : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrierie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE  
ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE, SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.  
Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO  
LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS  
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condaminé  
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

A VENDRE.

17, Rue de la Turbie

Un Lit complet, une Armoire à glace, Commode Toilette, Tables, Chaises, Carpettes Descentes de lit, Ustensiles de Cuisine Couvertures, Draps et Serviettes  
De 9 heures du matin à 5 heures du soir

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars-Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h.	midi	3 h.	6 h.	9 h.	9 h.	midi	3 h.	6 h.	9 h.					
	du mat.		du soir	du soir	du soir	du mat.		du soir	du soir	du soir					
30	766.8	767.9	768.6	769.	770.3	14.4	15.4	16.	15.	14.	83	S E modéré	beau		
31	72.	72.1	70.8	70.7	70.6	14.4	15.6	16.	15.2	13.	80	S E id.	id.		
1	70.7	70.6	70.4	70.6	71.6	15.	15.6	15.8	14.	13.2	82	S E id.	id.		
2	71.4	71.4	70.3	70.7	70.9	14.6	16.	15.	14.6	14.	73	S E fort	id.		
3	71.6	71.6	70.8	70.4	70.5	14.6	15.	15.	15.4	15.4	73	S E id.	id.		
4	70.3	70.2	68.3	67.5	66.4	15.	15.6	15.	14.4	14.	69	S E modéré	id.		
5	65.7	66.1	64.4	64.6	64.4	15.1	15.4	15.	14.4	14.4	75	S E id.	id.		
DATES															
Températures extrêmes					Maxima	17.7	16.7	17.	18.1	18.4	17.	16.8	Pluie tombée : 0 <sup>mm</sup>		
					Minima	11.2	12.8	10.5	11.1	12.1	12.3	12.4			